



# CONFORMITE

*Avantage compétitif*

Serge DUBOIS

Directeur des Affaires Publiques

Ministère des Finances, 27 novembre 2019

# Coût économique de la corruption

---

La corruption engloutit annuellement 2% de la richesse mondiale  
**1500 et 2000 milliards USD** (X10 VS. L'aide au développement)

La corruption peut réduire le taux de croissance d'un pays de  
**Jusqu'à 1% par an**

Les investissements réalisés dans les pays corrompus sont  
**inférieurs d'environ 15 %**

La corruption augmente le coût des affaires  
**de 10% environ**

Sources : Banque mondiale, FMI, OCDE

# La corruption affecte la compétitivité de l'entreprise

---

## **Réputation**

Image, attractivité, dirigeants, actionnaires, communautés, crédibilité

## **Qualité des ressources**

Collaborateurs, capacité à attirer & retenir les talents, culture d'entreprise

## **Performance financière**

Coûts passé à la défense, monitoring jusqu'à 3 ans, baisse du rendement des investissements, action de la concurrence, amendes, accès aux financements

## **Sanctions**

**Extraterritoriales**, peines civiles et pénales, exclusion, exemples nombreux

## **Durabilité**

License to operate, accès aux marchés et décideurs

# La corruption affecte l'efficacité économique de l'investissement

---

## **Impacts de la corruption sur l'investissement**

1. Augmente les coûts de production  
Baisse du rendement de l'investissement
2. Accroît les incertitudes sur le projet  
Hausse du risque de l'investissement

## **La corruption affecte la qualité des investissements**

- Technologie
- Sophistication
- Ressources
- Réputation
- Durabilité

# La corruption affecte les personnes

---

## **Intégrité**

Valeur individuelle dégradée

## **Performance**

Baisse d'exigence, chantage, pression, coûts de défense

## **Réputation**

Image, valeur

## **Sanctions**

Extraterritoriales, peines civiles et pénales contre les individus, amendes

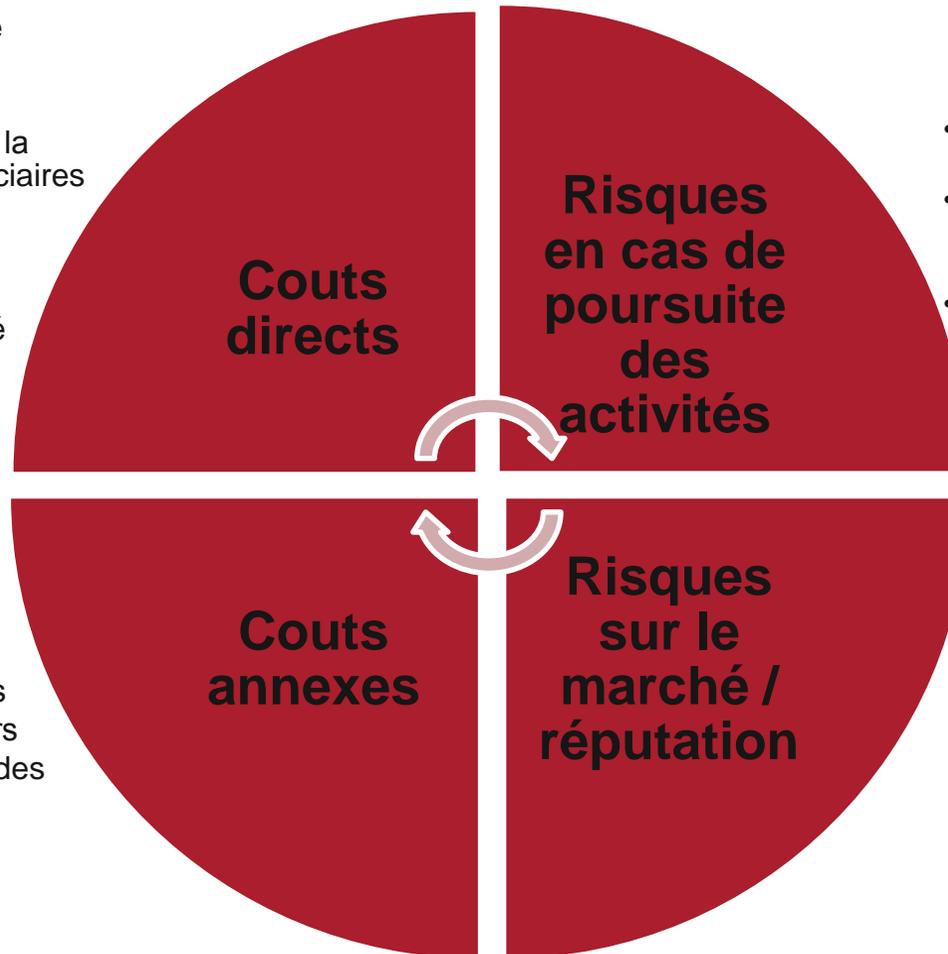
## **Durabilité**

Employabilité

# Impacts non-conformité

- Perte de confiance
- Entreprise sujette au chantage
- Dommages et intérêts
- Amendes pénales
- Nomination d'un contrôleur de la conformité par les autorités judiciaires
- Intérêts de retard
- Restitution des bénéficiaires
- Contraintes pour l'entreprise
- Frais de défense, temps passé par les dirigeants, perte de revenus)
- Confiscation des biens

- Recours de victimes (par ex. concurrents)
- Recours collectifs d'actionnaires
- Recours collectifs d'investisseurs
- Incidences fiscales concernant des paiements indus
- Avocats/défense



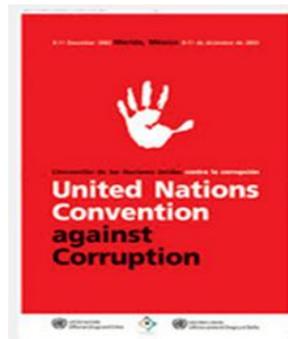
- Refus des licences et permis nécessaires
- Interdiction de travailler avec des organismes publics
- Exclusion des activités d'agences, de la Banque Mondiale, de l'ONU et du FMI
- Peines de prisons pour les individus

- Atteinte à la réputation
- Impact négatif sur les cours de bourse
- Incidence sur les fusions et les acquisitions

# LH est soumis à de multiples règlements anti-corruption internationaux et locaux

---

- Loi FCPA des États-Unis de 1977
- Convention de l'OCDE de 1997
- Convention des Nations Unies de 2000
- Loi anti-corruption du Royaume-Uni de 2010
- **Loi Sapin II de 2017:**
  - Introduction of severe ABC-related penalties for companies and individuals
  - Creation of a new enforcement agency and removal of enforcement obstacles
  - Introduction of deferred prosecution and compliance monitor concept
- Ces règlements comprennent également:
  - La Convention des Nations unies sur la lutte contre la corruption
  - La Convention de l'Union Africaine sur la prévention de la corruption et la lutte contre la corruption
  - La convention des pays arabes sur la lutte contre la corruption (convention des pays arabes)



# LH, agir en parfaite intégrité

## Bâtir sur l'intégrité

Notre Code de conduite des affaires



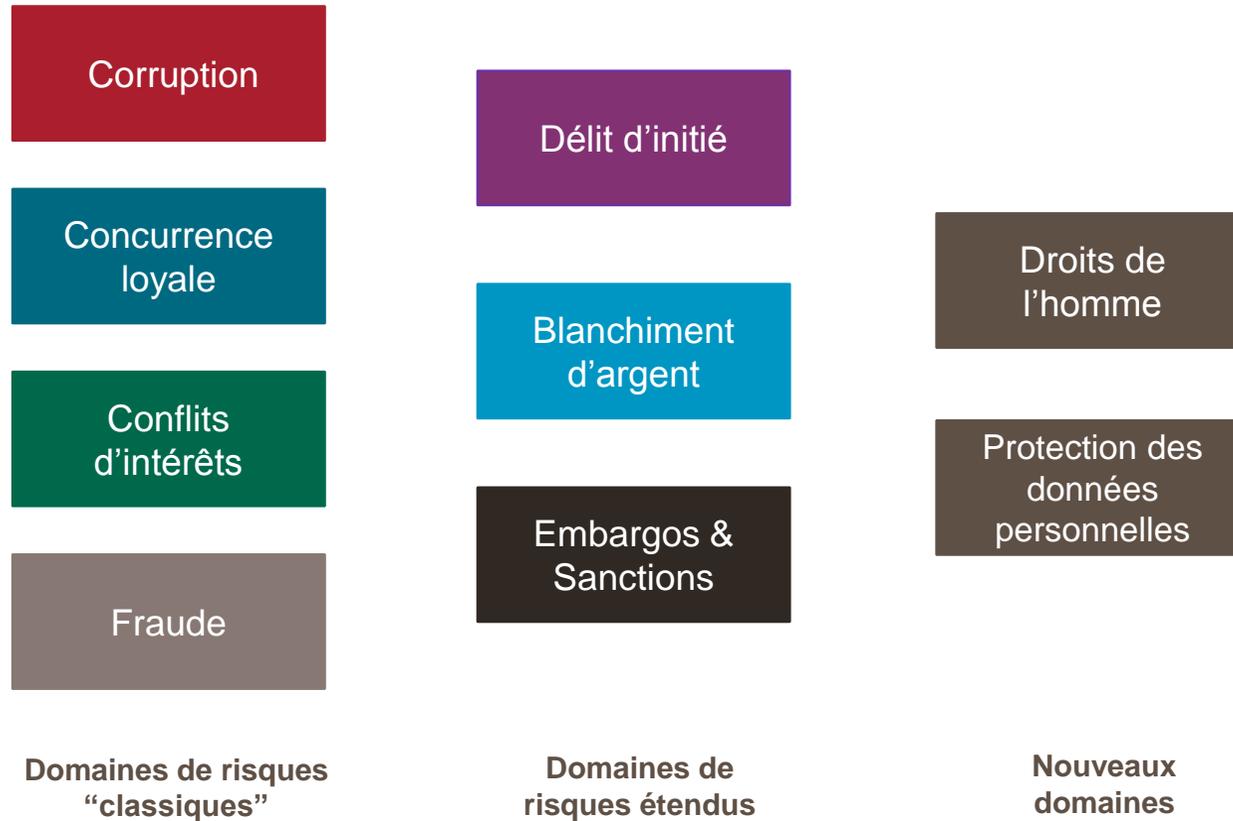
## Code de conduite LH

*Nous n'aurons recours à aucune pratique de corruption dans le cadre de nos activités. Nous nous interdisons d'offrir ou de fournir, directement ou indirectement, un quelconque avantage indu, pécuniaire ou autre, dans le but d'obtenir, de conserver, de faire accorder ou d'assurer un avantage commercial impropre.*

***L'intégrité est une valeur Groupe  
et  
une condition d'employabilité***

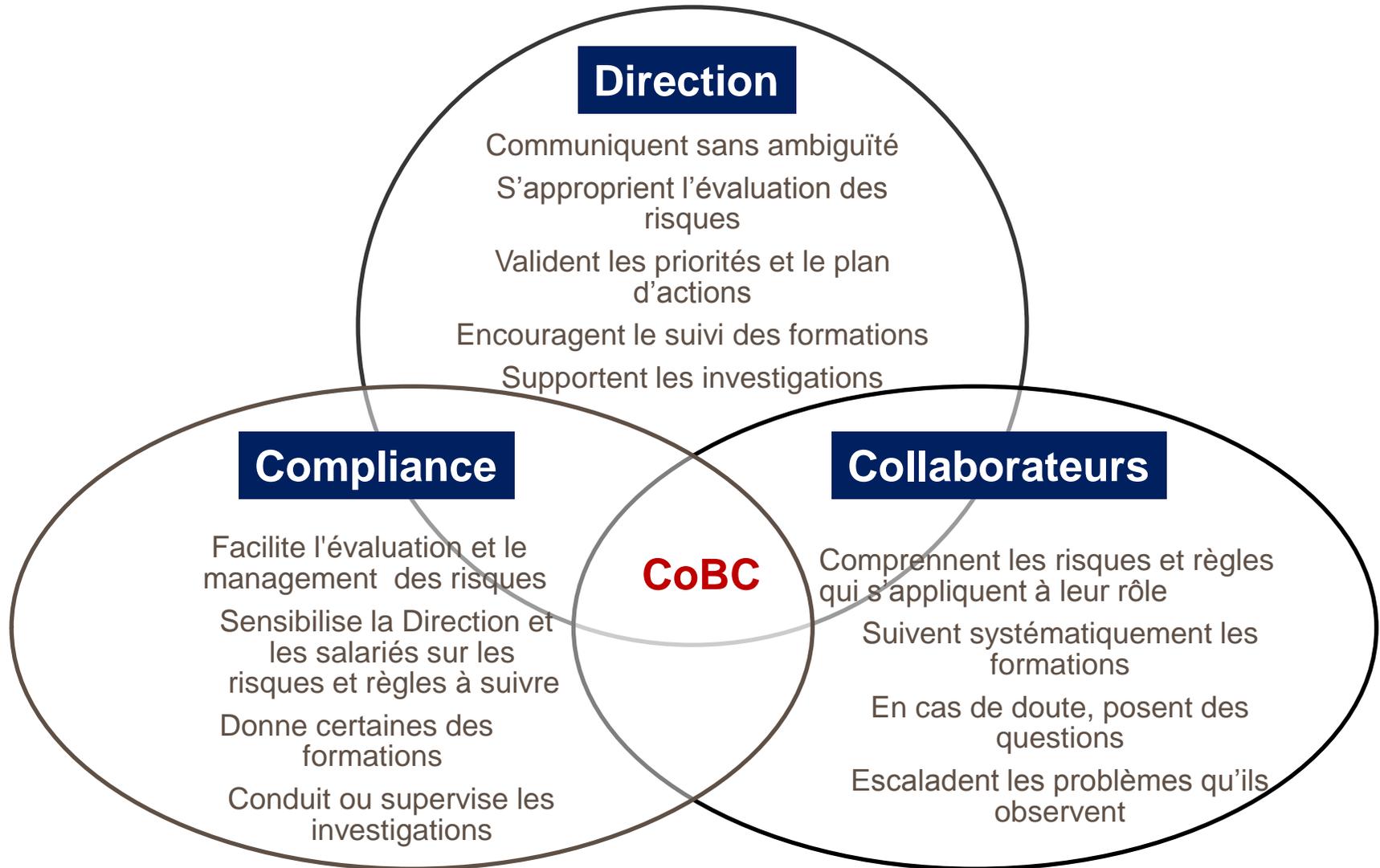
# LH, programme de conformité

---



# Alignement des rôles pour s'assurer de travailler en parfaite conformité

---



# Avantages clés du programme de conformité

---

## Force

Lorsque nous émettons avec force un message cohérent, disant que nous travaillons de façon transparente et conforme, les fonctionnaires et partenaires commerciaux seront moins enclins à demander des pots-de-vin et à vouloir des accords collusoires. Si nous sommes marqués comme une entreprise prête à corrompre ou à manipuler la concurrence, les demandes deviendraient fréquentes et les montants augmenteraient.

## Durabilité

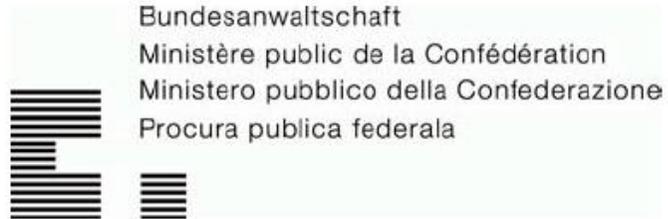
Tolérer la corruption, les comportements contraires à la concurrence ou diversement illégaux génère de l'incertitude dans les activités commerciales. Les contrats bâtis sur de telles pratiques ne sont pas durables et il est généralement impossible de les faire appliquer par tribunaux interposés.

## Motivation

Les salariés tendent à avoir meilleur moral lorsqu'il travaillent pour des entreprises s'engageant à exercer leurs activités correctement. Un meilleur moral engendre une meilleure productivité et une meilleure protection des actifs de l'entreprise.

# Expectations of the Swiss Federal Prosecution Office

---



## Elements of an effective Compliance Program

- Accountability of Management
- Risk-based approach
- Tone from the top with “zero tolerance” message
- Regular communication and integrity culture
- Code of Business Conduct with clear guidance
- Enforcement throughout the organization
- Training & awareness
- Effective whistleblowing channels

Compliance Leadership

Risk Assessment

Standards & Controls

Training & Communication

Oversight

# L'intégrité est un avantage compétitif clef pour tous

*“Partout dans le monde où la corruption régresse, le  
commerce progresse”*

Préambule à la loi Sapin 2, décembre 2016